

Montréal, le 13 mars 2008

UltimAction  
594, 7<sup>ème</sup> rue, Québec (Qc)  
Canada G1J 2R9

Objet : Offre de commandite pour le Championnat québécois d'ultimate 4 contre 4

Cher organisme de la Capitale,

Pour la première fois, nous organisons le Championnat québécois d'ultimate 4 contre 4 (CQU4). Cet événement aura lieu les 12 et 13 avril 2008 sur les terrains de gazon synthétique du centre BMO de Saint-Hyacinthe. Les huit meilleures équipes au classement de la Fédération québécoise d'ultimate (FQU) de la saison d'hiver 2007-2008 y seront invitées. Les objectifs du tournoi sont nombreux. Notamment, il permet de remplir certains critères de reconnaissance d'une fédération par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)<sup>1</sup>.

Par cette lettre, nous sollicitons votre aide par une commandite en argent au montant de 400\$ en échange duquel nous proposons le plan de commandite suivant :

- Présence d'une grande bannière Ultimaction fournie par cette dernière sur les murs du centre BMO tout au long du tournoi ;
- Affichage du logo Ultimaction sur le blog de la FQU ;
- Remerciement faits durant la finale du tournoi ;
- Présence du logo Ultimaction dans l'éventuel DVD du CQU4.

Sachez que nous utiliserons l'événement afin de faire connaître l'ultimate en y invitant la population par des articles dans les médias de la région et les professeurs d'éducation physique par l'Association Régionale du Sport Étudiant Richelieu.

Si vous acceptez, vous pouvez envoyer un chèque au nom de la « Fédération québécoise d'ultimate », au montant que vous pouvez bien sûr majorer, à l'adresse suivante :

Sébastien Labbé  
300, rue Sherbrooke Est, Apt. 6  
Montréal (Québec)  
Canada H2X 1E6

Ultimement vôtre,

Sébastien Labbé, administrateur  
Fédération québécoise d'ultimate

---

1 « Collaborer à l'élaboration et à la gestion d'un réseau de compétitions québécois dans sa discipline. [...] Assurer la sécurité et l'intégrité des participants et des spectateurs. » (Extrait des Règles de reconnaissance d'une fédération par le MELS)